



Bruxelles, le 18 avril 2016

8058/16

DIPL 15

NOTE

du: Secrétariat général du Conseil de l'Union européenne
au: Représentations permanentes

Objet: Remplacement du Chef de la Mission du Royaume du Maroc auprès de l'Union européenne
- agrément de Son Excellence Monsieur l'Ambassadeur Ahmed Réda CHAMI en remplacement de Son Excellence Monsieur l'Ambassadeur Menouar Alem

Par lettre parvenue le 10 mars 2016, la Commission européenne a porté à la connaissance du Conseil que la Mission du Royaume du Maroc auprès de l'Union européenne lui avait fait connaître l'intention de son gouvernement de désigner Son Excellence Monsieur l'Ambassadeur Ahmed Réda CHAMI comme Chef de la Mission de ce pays auprès de l'Union européenne, en remplacement de Son Excellence Monsieur Menouar Alem.

La Commission a donné son accord à la désignation de Monsieur Ahmed Réda CHAMI comme Chef de la Mission du Royaume du Maroc auprès de l'Union européenne.

Conformément à la procédure convenue par échange de lettres en date des 3 et 9 novembre 1966, l'accord du Conseil relatif à l'agrément de Monsieur Ahmed Réda CHAMI en qualité de Chef de la Mission du Royaume du Maroc auprès de l'Union européenne, sollicité par communication n° CM 1975/16 en date du 16 mars 2016, a été acquis à la date du 15 avril 2016. Cet accord a été communiqué à la Commission.

L'accréditation prendra effet par la remise des lettres de créance au Président du Conseil Européen et au Président de la Commission.
